



La feuille infos



MAIRIE DE FERIN : 03 27 71 50 00 – FAX : 03 27 97 63 25 mairie@ferin.fr Site : <http://www.ferin.fr>



NOVEMBRE ET DECEMBRE 2018



Monique PARENT, Maire de FERIN
et le Conseil Municipal
vous invitent à la Cérémonie de

« COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918 »

11 H 00 : rassemblement devant le monument aux morts,
« Les cloches de Ferin sonneront pendant 11 minutes comme dans toutes les villes et villages de France »

11 H 12 : sonnerie du « **Cessez le feu** » par « La Férimoise »
Dépôt de gerbe au monument aux morts
Chants des enfants de l'école, participation de « La Férimoise »,
Lâcher de pigeons par « Le Ramier »

Dans l'église ST Amand, les enfants de l'école, la chorale « La Férimoise », la fanfare « La Férimoise » et l'association « Histoire et Patrimoine », avec son exposition, rendront hommage aux 29 soldats Férimois, morts pendant le conflit.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

UN DRAPEAU A CHAQUE FENETRE

Compte tenu de l'importance de la Commémoration du Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, Monsieur Michel LALANDE, Préfet du Nord et Monsieur Nicolas LEBAS, Président de l'Association des Maires du Nord, demandent aux maires de la région de proposer à leurs administrés, d'orner les fenêtres de leurs maisons ou appartements d'un drapeau tricolore. De même, ce DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018 à 11 H 00, les cloches des églises carillonneront pendant 11 minutes.

Cantine & garderie – paiement en ligne désormais possible
C'est Nouveau, PRATIQUE, Moderne et entièrement Sécurisé TIPI
(Titre Payable sur Internet avec les avis de sommes à payer).

Afin de faciliter vos démarches et de limiter vos déplacements à la trésorerie, la commune de FERIN, en collaboration avec la **Direction Générale des Finances Publiques**, a mis en place un système de paiement en ligne, par Carte Bancaire, entièrement sécurisé. Ce nouveau service concerne désormais le paiement des factures de cantine et de garderie.

C'est simple : il faut simplement suivre la procédure mise en ligne sur notre site internet www.ferin.fr





COLIS DES SENIORS
DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE
A DOMICILE POUR LES INSCRITS
JEUDI 8 et VENDREDI 9 NOVEMBRE

« RESTOS DU CŒUR 2018 »
A l'ancien collège de DECHY
Inscriptions de 9 H 30 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 00.
- Mardi 6 et mercredi 7 novembre 2018

CONTACTER LE SERVICE URBANISME AVANT DE COMMENCER A REALISER VOS PROJETS.

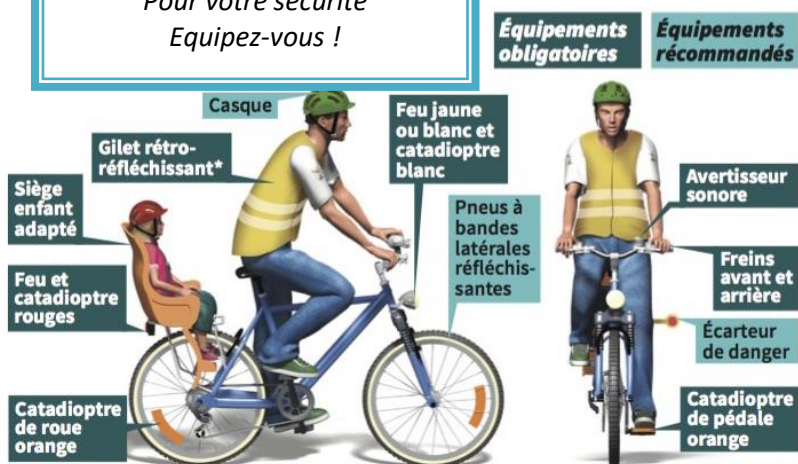
Le document d'urbanisme en vigueur sur la commune est le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé par le Conseil Municipal le 4 mai 2017. Il est consultable en mairie.

Surface plancher, construction neuve, démolition, abri, annexe, rénovation, clôture, ravalement, échafaudage sur domaine public, mise en place d'une benne et bien d'autres choses encore...

Autorisation ? Permis ? Déclaration ?

La législation n'est pas simple. Pour chaque projet, il existe une réglementation dont le respect vous évitera de vous retrouver devant l'obligation parfois difficile de vous mettre en conformité tôt ou tard (vente, partage, travaux importants...).

Pour votre sécurité
Équipez-vous !



* Obligatoire hors agglomération, la nuit ou quand la visibilité est faible



Source : Prévention routière

COMPOSTAGE

JEUDI 15 NOVEMBRE 2018 à 18 H 30 :
 réunion publique sur le compostage au

SYMEVAD – 60, rue Mirabeau
 Prolongée – 62 141 – EVIN
 MALMAISON.

Informations et inscriptions
 obligatoires au **03 21 74 35 99** ou par
 mail prevention@symevad.org

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

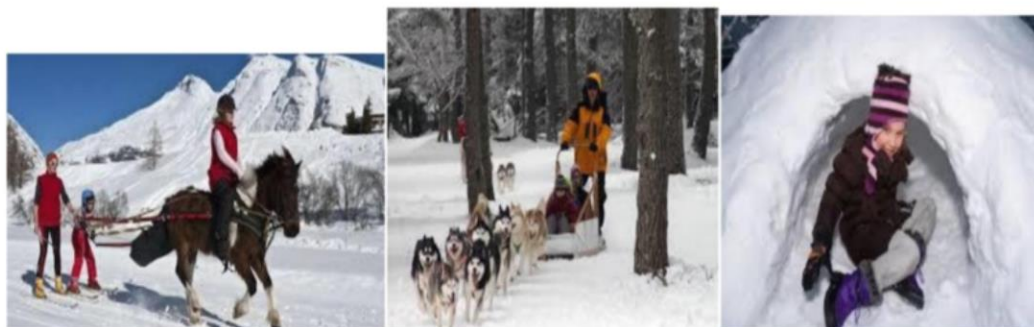
Les élections européennes sont prévues le **DIMANCHE 26 MAI 2019** (circulaire du 12 juillet 2018). La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **DIMANCHE 31 MARS 2019**. Une permanence sera assurée à la mairie le **SAMEDI 30 MARS 2019 de 9 H 00 à 11 H 00**.



INFORMATION
TRAVAUX

En raison des travaux à la salle des fêtes, le marché de Noël, la cérémonie des vœux et le goûter des seniors n'auront pas lieu cette année, ni au cours du premier trimestre 2019.

INFO JEUNES
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE
11/16 ANS
SEJOUR A LA NEIGE



Du 9 au 16 FEVRIER 2019

DESTINATION BELLEVAUX en HAUTE SAVOIE

10 Places - 2 Programmes - Participation des familles 320€

A télécharger la fiche d'inscription et découvrir la fiche séjour

sur ferin.fr

Dimanche 2 décembre 2018 de 14 H 30 à 16 H 00 - l'association FERIN "Sorties et Loisirs" organise une visite guidée du Musée de la Chartreuse de Douai.

14 H 00 : départ de Férin, sortie en co-voiturage, (rendez-vous au parking rue de l'église)

Inscription auprès de Gérard PARENT au **06 15 77 11 20** - **IMPERATIVEMENT AVANT LE 09 NOVEMBRE** et s'il y a une possibilité de transport (préciser le nombre de places disponibles dans votre véhicule) - entrée gratuite - participation pour le guide : maximum 5 €/personne (prix à revoir en fonction du nombre de personnes).

Pour information, de **16 H 00 à 17 H 30**, il y a une visite-conférence de l'exposition temporaire : la photographie douaisienne de 1845 à nos jours.

**Permanences de Charles BEAUCHAMP et Maryline LUCAS
NOVEMBRE et DECEMBRE 2018 de 18 H à 19 H
PAS DE PERMANENCES PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE**

DATES	VILLES	SALLES
7 NOVEMBRE 2018	AUBERCHICOURT	Salle Coquelet – Boulevard Coquelet
14 NOVEMBRE 2018	LECLUSE	MAIRIE
21 NOVEMBRE 2018	ANICHE	MAIRIE
28 NOVEMBRE 2018	FECHAIN	MAIRIE
5 DECEMBRE 2018	MASNY	Salle Georges Brassens
12 DECEMBRE 2018	MONCHECOURT	MAIRIE
19 DECEMBRE 2018	DECHY	Mairie – Bureau des Adjointes

Novembre décembre

Samedi 17 novembre 2018	à 18 H 00 : messe de Ste Cécile dans l'église ST Amand de FERIN.
Mercredi 5 décembre 2018	de 15 H 00 à 18 H 00 : distribution de colis aux séniors et de friandises aux ados, au club house, autour d'un café, jus de fruits et douceurs.
Mardi 18 décembre 2018	marché de Noël de l'école.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs-Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- logement.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Novembre 2018 - PM - 246-34011-DE - 020202020 - Illustrations: Nancy Kravetzka